



Rencontre nationale de l'éveil artistique & culturel des jeunes enfants

→ culture.gouv.fr/eveilculturel

Synthèse

la  villette

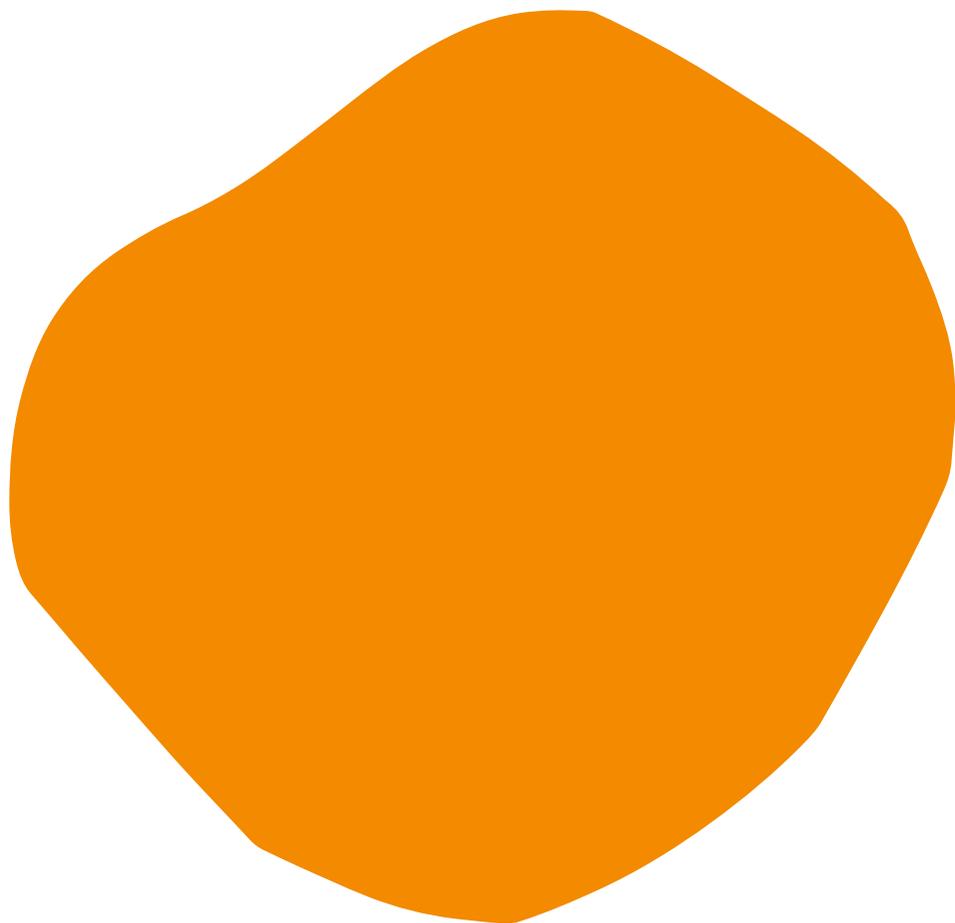
Auditorium Boris Vian,
Grande Halle
de la Villette

8.12.17

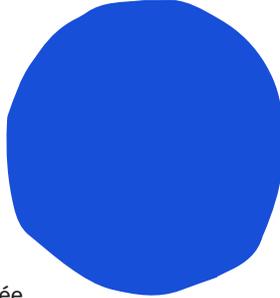
Rencontre
nationale
de l'éveil
artistique
& culturel
des jeunes
enfants

8.12.17

#eveilculturel



Éditorial de la ministre des Solidarités et de la Santé



La Rencontre nationale de l'éveil artistique & culturel des jeunes enfants a un objectif précis : réaffirmer que l'art, la culture et les échanges interculturels aident l'enfant à construire sa place dans un monde qu'il découvre. Cette ambition compte parmi les dix grands principes posés par la Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant, élaborée par le ministère chargé des familles et de l'enfance à l'invitation de Sylviane Giampino, psychologue pour enfants et psychanalyste, auteure du rapport *Développement du jeune enfant, modes d'accueil, formation des professionnels. l.e.s.* Ce texte cadre établit un socle de valeurs communes à tous les professionnels de la petite enfance et constitue une référence pour les acteurs du secteur.

Pour ancrer ce principe dans les pratiques, le ministère des Solidarités et de la Santé et le ministère de la Culture ont décidé d'associer leurs efforts, par la mise en œuvre conjointe du Protocole d'accord pour l'éveil artistique et culturel du jeune enfant, signé le 20 mars 2017 et qui fait de l'épanouissement de l'enfant une priorité commune.

Les 1,3 millions de solutions d'accueil, en contexte individuel comme collectif, participent activement au développement complet des jeunes enfants, tant physique, cognitif et social qu'affectif et émotionnel. En outre, l'offre d'accueil constitue à la fois un enjeu de conciliation vie familiale-vie professionnelle, d'égalité entre les femmes et les hommes et d'égalité des chances entre tous les enfants et tous les parents ; il s'agit d'un investissement social primordial.

L'art et la culture sont des leviers essentiels pour que les modes d'accueil demeurent des espaces d'ouverture au monde, et que les liens entre les familles et les professionnels se tissent toujours plus étroitement autour de projets partagés. C'est pour cela qu'une intégration accrue de l'éveil artistique et culturel des tout-petits dans la formation initiale et continue des personnels de la petite enfance est bienvenue.

Cette journée entend être l'illustration de ce que le renforcement du dialogue entre monde de l'enfance et monde de la culture est une des clés de l'amélioration toujours nécessaire de la qualité de l'accueil que nous réservons à nos enfants. Elle a été pensée pour que les deux secteurs s'inspirent mutuellement, et fassent vivre le protocole à leur échelle. Pour ce faire, les participants pourront se saisir des outils mis à leur disposition, tels que le guide *Éveil artistique et culturel, Initiatives des professionnels de la culture et de la petite enfance dans les territoires*, qui présente une sélection d'expériences exemplaires menées dans l'ensemble de la France.

Je remercie le ministère de la Culture de nous avoir fait part de son expertise sur ces questions fondamentales, ainsi que les acteurs du secteur de la petite enfance de s'être mobilisés pour témoigner de leur savoir-faire dans l'élaboration de projets forts, porteurs de sens au quotidien.

Je souhaite à chacun d'entre vous une belle journée d'échanges et de rencontres, au service de l'éveil artistique & culturel des jeunes enfants.

La ministre des Solidarités et de la Santé,
Agnès Buzyn

Éditorial de la ministre de la Culture

L'accès aux arts et à la culture n'est le privilège d'aucun âge : c'est un droit fondamental pour tous, dès la petite enfance. Notre responsabilité vis-à-vis des plus jeunes est particulière. Parce que la vie culturelle et artistique est un levier d'émancipation décisif, une voie d'expression et d'épanouissement, un vecteur de confiance fondamentale pour ceux qui grandissent. Et parce que c'est en agissant dès le plus jeune âge que nous pourrons combattre les barrières et les déterminismes qui freinent aujourd'hui l'accès à la culture de nombreux citoyens.

Le ministère de la Culture est engagé avec force aux côtés du ministère des Solidarités et de la Santé pour changer la donne, et faire de l'éveil artistique et culturel une réalité pour tous les enfants. Nous renforcerons dès l'an prochain les moyens dédiés au soutien des actions entreprises en la matière. Et nous travaillons aussi, en lien avec les différents ministères concernés, à développer la formation à l'éveil artistique et culturel des « passeurs » – qu'ils soient artistes, bibliothécaires, médiateurs, enseignants, professionnels de l'éducation, professionnels de la jeunesse et acteurs des mouvements des familles et des solidarités.

Pour aller plus loin, nous aurons besoin de l'engagement de tous. Les collectivités territoriales et les structures culturelles sont déjà nombreuses à s'engager. La publication partagée aujourd'hui, *Éveil artistique et culturel, Initiatives des professionnels de la culture et de la petite enfance dans les territoires*, en témoigne. Les musées, les Fonds régionaux d'art contemporain (FRAC), les centres d'arts ouvrent leurs portes aux professionnels de la petite enfance pour construire des projets ou exposer des œuvres dans les structures d'accueil. Les professionnels de la musique et du spectacle vivant s'infiltrent dans le quotidien des enfants à travers des projets de résidences d'artistes dans les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE). Les bibliothèques et les médiathèques conduisent aussi des actions volontaristes à destination des jeunes publics et garantissent une offre culturelle de proximité.

Cette Rencontre nationale de l'éveil artistique & culturel des jeunes enfants marquera, je le souhaite, le début de nouvelles collaborations entre les différents acteurs.

Nous sommes nombreux – ministères, professionnels, élus – à partager une même ambition. Avançons ensemble.

La ministre de la Culture,
Françoise Nyssen

Programme de la rencontre

8h30

Accueil des participants

9h15

Mot d'accueil de M. Didier Fusillier, président de l'établissement public du parc et de la grande halle de la Villette

9h30

Discours inauguraux

10h00 → p.5

 **Table Ronde n°1**

La place de l'éveil artistique & culturel dans le développement du jeune enfant

→ M^{me} Sylviane Giampino, psychologue pour enfants, psychanalyste ;

→ M. Pierre Moisset, sociologue et consultant ;

→ M. Laurent Dupont, metteur en scène et comédien.

11h15 → p.6

 **Table ronde n°2**

L'éveil artistique & culturel : un enjeu partagé

→ M. David Blin, chef du bureau des familles et de la parentalité, Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS), ministère des Solidarités et de la Santé ;

→ M^{me} Elisabeth Laithier, présidente du groupe d'élus Petite Enfance de l'association des maires de France (AMF) ;

→ M. Laurent Ortalda, responsable du pôle petite enfance, Département Enfance et parentalité, Direction des Politiques Familiale et Sociale, Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) ;

→ M. Laurent Roturier, directeur régional des affaires culturelles (DRAC) d'Occitanie et président de l'association nationale des Drac de France.

12h30

Déjeuner libre

12h45 et 13h30

Départs proposés pour la visite de Little Villette

14h00 → p.7

 **Table ronde n°3**

Des actions à construire en partenariat

→ Rencontres musicales enfants-parents, intercommunalité du Perche, M^{me} Marie-Anne Pichard, vice-présidente de la communauté de communes du Perche, M. Thierry Bouthier, coordinateur Enfance et M^{me} Marie-Sophie Denis Richard, artiste ;

→ L'enfant et l'art, Association Sources d'éveil, M^{me} Valérie Giugno, assistante maternelle, présidente de l'association affiliée à l'ANAMAAF ;

→ Service Petite enfance de la Ville de Tours, M^{me} Maryse Branjonneau, coordinatrice « éveil culturel » ;

→ Caisse d'allocations familiales de la Réunion, M. Hamid Azouz, chargé de mission action sociale.

15h30 → p.8

 **Table ronde n°4**

Des relations enrichies entre enfants, familles et professionnels

→ Nos forêts intérieures, crèche « Un air de famille » de la Fondation Auteuil, M^{me} Lucie Dubord, directrice adjointe de la crèche et M^{me} Céline Schnepf, comédienne ;

→ Lis avec moi – La Sauvegarde du Nord, M^{me} Isabelle Sagnet, directrice ;

→ Café des parents, association Tabomosons, M. David Panloup, référent enfance/famille au centre social du quartier Villejean de la ville de Rennes ;

→ Chemins de culture, intercommunalité de Gironde, M^{me} Célia Sanchez, responsable du service culture et jeunesse de la Communauté de communes du Réolais en Sud Gironde et M^{me} Juliette Fabre, musicienne.

17h00

Conclusion

17h30

Départ proposé pour la visite de Little Villette

Sommaire

ACCUEIL	2
Introduction	3
Table ronde n°1 : « La place de l'éveil artistique et culturel dans le développement du jeune enfant »	5
Table ronde n°2 : « L'éveil artistique et culturel : un enjeu partagé »	10
Table ronde n°3 : « Des actions à construire en partenariat »	14
Table ronde n°4 : « Des relations enrichies entre enfants, familles et professionnels »	18

Accueil

Didier Fusillier,

Président de l'Établissement Public du Parc et de la Grande Halle de la Villette (EPPGHV)

Merci d'être présents aujourd'hui avec nous. Je remercie également Monsieur le Directeur général, ainsi que les ministres, qui ont choisi cet espace, proche de Little Villette, où nous avons accueilli cette année 165 000 enfants, dans un espace innovant, avec des initiations au cirque, des jardins japonais, des ateliers gratuits les mercredis, samedis et dimanches après-midis où nous accueillons tous les enfants, même sans réservation. Nous avons une préoccupation très forte d'accueillir les enfants tout-petits et de les laisser libre d'aller dans ce grand parc de 165 hectares, au cirque, à la Philharmonie des enfants ou à la nouvelle Cité des sciences. Nous sommes très heureux d'accueillir vos travaux.

Je vous souhaite une très bonne journée.

Introduction

Jean-Philippe VINQUANT

Directeur général de la Cohésion sociale, ministère des Solidarités et de la Santé

Je suis particulièrement heureux d'être présent aujourd'hui avec les équipes de la Direction générale de la cohésion sociale pour cette rencontre nationale autour de l'éveil artistique et culturel des jeunes enfants. Nous avons fêté, le 20 novembre, l'anniversaire de l'adhésion de la France à la Convention internationale des droits de l'Enfant en 1989. Cette même année, est né le partenariat entre le ministère de la Culture et, à l'époque, le secrétariat d'État chargé de la famille pour promouvoir l'éveil artistique et culturel du jeune enfant, qui accompagne depuis un mouvement très dynamique de l'ensemble des acteurs de la petite enfance et du monde de la culture. On ne compte plus les festivals et spectacles dédiés à la petite enfance, les compagnies de danse ou de théâtre, et autres formes d'art vivant et de transmission de l'écrit ou de la musique investis dans la sensibilisation la plus précoce possible des tout-petits à l'art et à l'épanouissement qu'il peut apporter. Les institutions culturelles, musées, théâtres, bibliothèques, jouent un rôle important et accompagnent très volontiers les moins de trois ans et leurs accompagnants (famille et professionnels de la petite enfance), avec des animations ou parcours de plus en plus attentionnés.

Pour les très jeunes enfants, la fréquentation de la culture dans toutes ses formes est assez naturelle. Notre mobilisation collective permet cette sensibilisation, sans chercher à faire des enfants de moins de trois ans des érudits. Il s'agit de susciter, chez tous les jeunes enfants, cet intérêt qui leur permettra ensuite d'avoir, en fonction de leurs goûts et aspirations, une fréquentation de l'art et de l'ensemble de ses formes et manifestations.

La Direction générale de la Cohésion sociale, dans l'accueil collectif ou individuel du jeune enfant, a véritablement constaté, chez les intervenants, une montée de cette volonté d'accompagner les tout-petits vers différentes formes de culture et de manifestations culturelles. Le réseau associatif a joué un rôle très important. Les collectivités territoriales et les communes ont également eu un investissement très fort dans ce domaine. Certaines associations, comme Enfance et Musique, ont été pionnières et ont su, depuis 30 ans, construire de véritables politiques qui viennent accompagner celles que nous déployons dans le domaine de l'accueil du jeune enfant avec nos partenaires de la branche Famille et les communes.

Les institutions publiques se préoccupent de définir le cadre le plus favorable au développement des jeunes enfants, pour leur permettre de devenir des adolescents puis des adultes épanouis, avec une participation sociale la plus large possible, en ayant les clés pour développer soit des pratiques culturelles, soit un goût pour telle ou telle forme d'art. Cette politique doit avoir une attention particulière pour les enfants qui ne grandissent pas dans des familles où le capital social permet d'accéder à une multiplicité de formes d'expression artistique et culturelle. C'est également une politique d'égalité des chances, pour que chacun s'oriente vers les pratiques ou manifestations culturelles qui correspondent à ses goûts, sans déterminisme social.

Le cadre national de référence pour le développement du jeune enfant, porté par Sylviane Giampino, inclut l'art, la culture et les échanges interculturels, inscrits dans la Convention internationale des Droits de l'Enfant. Cette démarche se concrétise avec une mobilisation des professionnels de la petite enfance, dans l'accueil individuel ou collectif, et une nouvelle mobilisation pour l'accès à la culture et aux arts des jeunes enfants, dans ce partenariat très fort avec le ministère de la Culture.

La DGCS se nourrira de vos échanges pour que la ministre des Solidarités et de la Santé puisse porter, dans son champ d'intervention de la politique familiale et de l'enfance, de

nouvelles actions en matière d'accès à la culture et aux arts. A été lancée récemment la concertation pour une stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes. Cette stratégie devrait être dévoilée en avril 2018.

Sophie LECOINTE,

Adjointe du chef de service – Service de la coordination des politiques culturelles et de l'innovation, ministère de la Culture

Je remercie le ministère des Solidarités et de la Santé, et notamment le Bureau des Familles et de la Parentalité, qui mène avec nous cette politique interministérielle « Culture Petite Enfance ». L'investissement de nos deux équipes dans la réactivation de cette politique est très fort.

Le temps de la petite enfance est un temps de découverte, d'émerveillement et de création. L'engagement des deux ministères pour renforcer ces actions d'éveil artistique est essentiel. Le droit de l'enfant à participer pleinement à la vie culturelle et artistique dans des conditions d'égalité ne pourrait être respecté sans l'engagement de tous.

De nombreux acteurs culturels s'engagent en faveur de l'éveil artistique et culturel du jeune enfant. Dans le cadre de rencontres artistiques ou d'ateliers, l'invitation est faite aux enfants de rencontrer un langage artistique en respectant chacun, son rythme, sa sensibilité, sa curiosité, son envie, etc. Les initiatives sont riches et variées.

Nous souhaitons aller plus loin dans cet élan. L'accès à la culture est une des priorités du quinquennat, dans une logique de lien social, d'intégration et d'émancipation. Notre objectif est que 100 % des enfants bénéficient d'actions d'éducation artistique et culturelle. Nous travaillons beaucoup sur le champ scolaire, mais nous développons également les temps de la petite enfance. Le parcours d'éducation artistique est prévu dans la loi de refondation de l'école.

L'éveil artistique et culturel dès la petite enfance est bien plus qu'un préambule à l'éducation artistique et culturelle à l'école. C'est un moment d'ouverture aux arts et à la culture et d'émerveillement. Il s'agit bien d'éveil : on n'inculque pas des connaissances, et on propose une expérience.

Nos ministères ont signé, en mars 2017, un nouvel accord, avec quatre engagements visant à toucher tous les enfants à tous les âges. Deux de ces engagements sont politiques et réciproques. Chaque ministère, dans ses politiques, contractualisations et partenariats, intégrera un volet Petite enfance et Eveil culturel et artistique. Il existe également un engagement budgétaire et d'ingénierie. Le dernier engagement est un engagement en matière de formation, avec des moyens et outils adaptés pour accompagner les « passeurs ».

Pour 2018, nous avons orienté des moyens financiers dans les DRAC pour accompagner les acteurs engagés dans les territoires et développer ces temps de formation des professionnels de la culture et de la petite enfance.

La ministre de la Culture souhaite « *faire de l'éveil artistique et culturel une réalité pour tous les enfants* ». C'est l'un des enjeux de cette rencontre.

Table Ronde n°1

La place de l'éveil artistique & culturel dans le développement du jeune enfant

Les propositions des artistes et les actions culturelles participent pleinement au déploiement des multiples potentiels de l'enfant en pleine découverte du monde. Le langage protéiforme de l'art a cette faculté de pouvoir stimuler tous les sens de l'enfant. De cette manière, il s'associe aux différents facteurs de développement des jeunes enfants et agit à tous les niveaux : physique, affectif, cognitif, émotionnel et social.

Si la démarche artistique est adaptée aux plus jeunes, elle touche plus largement son environnement. Par leurs différents modes d'expression, les artistes invitent les parents et les professionnels à partager un moment d'émerveillement avec l'enfant qui favorise la création de liens, tant entre parents ou professionnels et enfants, qu'entre parents et professionnels. Par le prisme de leur profession et de leur expérience, les trois intervenants exposeront leur point de vue, et partageront leur vision des enjeux de la rencontre entre le monde de la petite enfance et le monde des arts et de la culture.

M^{me} Sylviane Giampino, psychologue pour enfants, psychanalyste

Sylviane Giampino est présidente du conseil de l'enfance et de l'adolescence du Haut conseil de la famille de l'enfance et de l'âge (HCFEA). Elle est l'auteure du rapport *Développement du jeune enfant, modes d'accueil, formation des professionnel.le.s*. Après une présentation de l'état actuel des connaissances sur les besoins fondamentaux des jeunes enfants, M^{me} Giampino expliquera comment, puisque « *tout est langage, corps, jeu, expérience* », la rencontre artistique contribue à l'expression des potentialités déjà présentes chez le jeune enfant, armé de sa polysensorialité et de sa vitalité découvreuse.

M. Pierre Moisset, sociologue et consultant

Pierre Moisset est spécialisé dans les politiques d'accueil de la petite enfance, de la jeunesse et de l'enfance en danger ; il est intervenant et formateur auprès des collectivités territoriales et du centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT). M. Moisset nous interpellera d'abord sur la nécessaire adaptation de l'offre artistique et culturelle aux enjeux du territoire et des publics. Il replacera ensuite cette question dans la perspective de l'évolution des métiers et des objectifs de l'accueil du jeune enfant. Il s'intéressera enfin à l'apport des activités artistiques et culturelles à la co-éducation, *via* des échanges parents-professionnels basés sur l'observation du monde de l'enfant.

M. Laurent Dupont, metteur en scène et comédien

Formé à la danse et la voix, Laurent Dupont cofonde, en 1980, le TAM Teatromusica. Il devient en 2014 directeur de la compagnie Acta, avec qui il continue son travail à destination des jeunes enfants. En prise directe avec le très jeune public depuis de longues années, Laurent Dupont nous fera part de son expérience artistique auprès d'un public aux besoins tout particuliers. Il nous livrera la manière dont a évolué son processus de création au contact des jeunes enfants et comment ce travail a influencé son positionnement d'artiste.

Table ronde n° 1 : « La place de l'éveil artistique et culturel dans le développement du jeune enfant »

Sylviane GIAMPINO

Psychologue pour enfants, psychanalyste, Présidente du HCFEA

Table ronde n° 1 : « La place de l'éveil artistique et culturel dans le développement du jeune enfant »

Sylviane GIAMPINO

Psychologue pour enfants, psychanalyste, Présidente du HCFEA

L'éveil culturel et artistique est l'un des 12 besoins fondamentaux du développement des jeunes enfants. Jeune psychologue, débutante dans les crèches de Seine-Saint-Denis, j'ai vu dans les années 80, des musiciens arriver, poser des instruments sur les tapis, regarder les bébés, esquisser des harmonies, et puis les bébés, s'arrêter, s'intriguer de ces sons et gestes nouveaux. Avec leurs mouvements mal coordonnés, en douceur et concentrés les enfants se sont approchés pour toucher, sentir leur parfum, manier, babiller. Jouer. Avec leurs mouvements mal coordonnés, leurs regards, en douceur et concentrés s'est engagée entre bébés et musiciens une ronde sonore et poétique inédite. Simplement, avec concentration, étonnement de part et d'autre, plaisir. Moment inaugural de ma recherche de ce qui caractérise un petit humain. Je relierai ensuite ces observations à la déclaration de Fribourg sur les droits culturels : " *Les droits culturels visent à garantir à chacun la liberté de vivre son identité culturelle, comprise comme l'ensemble des références culturelles par lesquelles une personne, seule ou en commun, se définit, se constitue, communique et entend être reconnue dans sa dignité.*"

Dans le rapport de concertation scientifique et publique sur le développement du jeune enfant, les modes d'accueil et la formation des professionnels, que j'ai remis au gouvernement, nous avons, avec les participants défini 12 caractéristiques fondamentales spécifiques de la toute petite enfance. Je m'arrêterai ici sur deux d'entre elles.

La première : *Les sphères du développement du petit enfant physique, cognitif, affectif, social, sont inséparables.* Chaque sphère de son développement interagit sur les autres selon une dynamique en spirale *entre éducation et soin, entre corps et cognition, entre sociabilité et construction du soi. Tout pour l'enfant est langage, corps, jeu, expérience.* Ce qui revient à préciser aussi que l'enfant est d'emblée imbibé du social, du politique, du culturel.

Nous ne nous souvenons pas de nos premières années de vie cependant que nous y sommes devenus humains. Ce vécu est engrammé par des sensations, par des perceptions, dans une mémoire du corps. La façon dont nous avons été portés, les voix de ceux qui nous ont parlé, chanté, les odeurs, les atmosphères, les tensions, etc. transmettent une histoire, un bain sensoriel, culturel et affectif. Tout cela se retrouve « tissé » dans le corps et l'intelligence. Or tissage, tissus, a la même racine étymologique que « texte », donc le langage.

La deuxième caractéristique développementale définie est la suivante : « *Le développement du jeune enfant procède non pas de façon linéaire, par paliers, mais par vagues. Une acquisition se perd pour faire place à une nouvelle, puis elle reviendra sous une autre forme à un autre moment, puis s'effacera et continuera peut-être à progresser en souterrain* ». Dès les premiers mois, le bébé a des capacités infinies de quantification, d'arithmétique, de statistique, de logique, etc. Le plaisir de la surprise est pour certains cognitivistes le premier signe de son intelligence.

Considérés ainsi d'emblée comme nos interlocuteurs, nous ne parlons pas au tout-petit simplement pour lui faire accéder à du vocabulaire, mais aussi pour qu'il se sente compris, humanisé, par une parole authentique du ressenti de celui qui s'adresse à lui, et désire à son tour parler. Nous parlons également aux petits pour les aider à lutter contre leur grand chaos intérieur, lié à leur néoténie : ils naissent inachevés, n'ont pas de repères de temps et d'espace et sont infiniment dépendants et vulnérables.

L'art et la culture pour les jeunes enfants doivent être portés et incarnés par des artistes et professionnels qui ne soient pas simplement des exécutants d'actions ou protocoles culturels. Les artistes mettent en image, en mouvement, en forme. Ils nourrissent ou confirment ce que les professionnels de la petite enfance doivent trouver, le temps et la créativité de faire : les artistes scandent, marquent des silences, se surprennent eux-mêmes à rêver, sentir, ressentir. Je vous rappelle la surprise comme l'un des premiers indicateurs de l'intelligence. Par l'expérience musicale, poétique, esthétique, l'artiste prend la main psycho-socio-corporelle des enfants et les accompagne dans la forêt de leurs peurs pour jouer avec elles.

Dans les articulations entre le petit enfant, les professionnels de l'enfance, les professionnels de la culture, et les non professionnels de l'enfance et de la culture, le sujet, le collectif et le politique ne sauraient être séparés. En activer les liens, protège des maldonnées, tout comme ne pas séparer les sphères du développement du jeune enfant dans ce qu'on lui propose le protège d'une pression.

Nous sommes aujourd'hui réunis autour de ce protocole d'accord Culture et Petite enfance consacré en 2016. Il représente bien comment une politique peut créer des cadres qui élargissent les possibles et en guident la cohérence. Si certaines politiques, imposent des formats, homogénéisent, et écrasent l'énergie de faire, il en est d'autres qui font vivre la diversité, les singularités, la subjectivité, la créativité, les convictions. Au croisement de l'art et la culture et du développement du jeune enfant, n'oublions pas que la sensibilité et l'élan personnel sont des outils professionnels garants également d'efficacité.

Le besoin de renouvellement dans l'éducation des enfants est réel et urgent. Nous devons progresser en éveillant et en proposant que s'écrivent les pages d'une nouvelle histoire, qui garde mémoire du passé.

Artistes et professionnels de l'enfance et du social, nous sommes tous impliqués dans le projet de contribuer à ce qu'il y ait le moins d'injecteurs de souffrance et de violence possible dans la vie de tous les jours des enfants et de leur famille, dans les politiques publiques, culturelles et dans le social.

Nous sommes par les enfants invités à retrousser nos manches dans les projets d'architecture de quelque édifice politique où le symbolique garderait droit de cité. L'objectif, au fond, ne serait-il pas de transformer le sempiternel « *A qui ça sert et combien ça coûte ?* » en « *Quel sens ça a et comment et avec qui on pourrait le faire ?* ».

Je conclurai par une citation d'un cours magnifique d'anthropologie cognitive de Maurice Bloch au Collège de France : « *Nous sommes tous pris dans une immense conversation et nous sommes continuellement façonnés non seulement par ce qui nous entoure, mais aussi par les personnes qui ont existé il y a très longtemps. Cette création par l'histoire est la spécificité la plus importante de l'espèce humaine* ».

Alors, continuons à lire, chanter, danser, théâtraliser, événementialiser, poétiser l'air, les murs de nos structures petite enfance et culturelles, les villes, les rues des villes, dans l'esprit d'inspirer les enfants à écrire encore et encore de nouvelles histoires.

Pierre MOISSET

Sociologue et consultant

La politique d'accueil de la petite enfance m'interpelle par l'intensité des changements auquel elle est soumise et par l'intensité des affects et expériences qui la travaillent. Je vous propose d'étudier comment s'articulent le renouvellement de la sensibilité sur la question de l'éveil artistique du jeune enfant et les évolutions sociales et culturelles qui touchent cette politique d'accueil du jeune enfant, les professionnels qui la portent, mais aussi les parents.

La politique d'accueil de la petite enfance, depuis 20 ans, a subi au moins trois ajouts d'objectifs. Plusieurs couches d'objectifs se concurrencent sans s'articuler tout à fait.

Cette politique est née à la fin des années 70 et 80 avec un objectif économique de conciliation famille-marché du travail, les femmes travaillant de plus en plus. Dans les années 90 sont venus s'y incrémenter des objectifs sociaux, *via* différents décrets sur la lutte contre l'exclusion, appelant à l'accueil prioritaire des enfants de parents en situation d'insertion sociale. Dans les années 2000, la politique d'accueil de la petite enfance, jusqu'ici indexée à la politique de l'emploi et à la politique de l'insertion, devient la première des politiques éducatives. Ce choix est basé sur le fait que l'ensemble des systèmes scolaires européens échouait dans l'objectif premier de lutte contre la reproduction des inégalités sociales, et le système français plus particulièrement que les autres. Sur la base du constat que, quand les enfants arrivent à l'école, les inégalités futures du développement cognitif, langagier, etc. sont déjà en place, la politique d'accueil de la petite enfance passe également d'un domaine d'accueil/garderie préalable à un enjeu majeur de possibilité d'égalité.

La question de l'éveil artistique et culturel du jeune enfant arrive dans cette tectonique nouvelle. Sur le terrain, les professionnels de la petite enfance mènent des actions qui ne sont formalisées ni dans leur formation initiale, ni dans leur formation continue. Ces activités sont soumises à un sort d'invisibilité sociale relative. Ce qui se passe pour leurs enfants dans un milieu d'accueil est totalement inimaginable pour les parents.

Il faudrait lutter contre la reproduction des inégalités sociales dans le préscolaire et favoriser la mise à disposition de places d'accueil de qualité pour les milieux qui en ont le plus besoin. Le problème, selon une étude québécoise, est que les parents des milieux populaires précaires sont parmi les moins demandeurs de stimulation culturelle pour leurs enfants. Il faut créer un intérêt chez ces personnes qui n'ont pas initialement de grande sensibilité à l'art et la culture. Cela demande de mettre autrement en scène les relations parents-professionnels de la petite enfance.

L'éveil artistique et culturel est l'occasion de créer des objets médians, c'est-à-dire des dispositifs et regards sur l'enfant qui peuvent circuler entre professionnels et parents, suffisamment objectivés, amusants et simples d'approche pour que le parent puisse s'en ressaisir. L'amour pour son enfant n'a jamais été une compétence. Au-delà des connaissances formelles, l'action artistique et culturelle peut éclairer certains enjeux de la parentalité et des nouvelles normes éducatives, en travaillant cette question du point de vue du jeune enfant.

Laurent DUPONT

Metteur en scène et comédien

Mon propos porte sur l'intime et sur la façon dont l'artiste est interrogé par la petite enfance. Parti de la danse et de la voix, je me suis confronté à d'autres artistes. A l'intersection de nos différents langages s'est affirmée une forme d'écriture synthétique reposant sur un principe de composition ne décrivant pas des états d'âme mais les provoquant. Cela nous a permis d'offrir au public une lecture diversifiée, où le spectateur est invité à devenir auteur de sa propre vision.

Au cours des années 90, des professionnels de la culture éclairés ont interrogé des artistes sur la création pour les tout-petits. Cela nous a permis de questionner nos savoir-faire : quel geste artistique serait suffisamment fort pour pouvoir entrouvrir le jardin de l'imaginaire des tout-petits ? J'ai trouvé dans cette recherche un champ d'expérimentation sans limites et de nouvelles pistes dans ma recherche théâtrale et dans mes principes d'écriture. Je me suis mis à l'écoute de la capacité d'écoute du tout-petit et de ses aptitudes de communication. Je découvrais un langage. Entre ma vision du monde et la perception du tout-petit s'est engagée une communication horizontale, un plaisir partagé, en résonance. Au travers de ces observations s'est ouverte une rencontre possible avec l'univers sensoriel et perceptif de l'enfant. Le tout-petit questionne le temps de la narration, les dispositifs scéniques, modifie les modes de jeu et la mise en résonance de l'interprète. Là où l'artiste interroge le monde et où l'enfant le découvre.

En crèche, j'ai été très impressionné par la séparation quotidienne du parent et de l'enfant, moment riche en émotions. Nous avons discuté, entre adultes, de ces rencontres, du « bonheur de », de « la peine de », de « la perte de ». Cela a marqué le début d'une création que j'ai partagée avec un danseur et une danseuse. Notre spectacle, intitulé « Au-delà », parlait de la perte.

Avec Agnès Desfosses, fondatrice de la compagnie ACTA, mes recherches ont pu se développer grâce à des démarches expérimentales ancrées dans le territoire, avec une résidence à Villiers-le-Bel. Ces processus d'expérimentation peuvent se réaliser grâce au soutien moral et financier des élus de Villiers-le-Bel et de nos tutelles (DRAC, CGET, Conseil général du Val d'Oise et Conseil régional). Ces actions se réalisent dans des contextes de partenariats transversaux et de co-construction entre artistes, professionnels de la petite enfance, parents et enfants. Ces actions laissent s'épanouir des modes de communication privilégiant souvent l'émotion comme le trait d'union avec les langages. Elles constituent un véritable croisement d'idées et de sensations pour s'interroger, ensemble, sur la créativité de chacun, enfant, parent, artiste et professionnel. Elles nous permettent de se questionner sur la place de la petite enfance, la place de l'art dans les familles venant d'autres pays, sur leurs imaginaires culturels, dans un esprit d'ouverture, pour créer des passerelles entre la culture et l'art d'ici et de là-bas. C'est dans le dialogue, le partage et l'émotion que tout se passe. C'est ce qu'on appelle la rencontre. Ces actions culturelles ont le merveilleux pouvoir d'être médiatrices, et deviennent un acte de connaissance et de reconnaissance. L'art devient un levier pour faciliter la cohabitation et la rencontre des nombreuses communautés dans un espace en mutation. Le développement de ces actions artistiques est essentiel pour cultiver le lien social.

Table Ronde n°2

L'éveil artistique & culturel : un enjeu partagé

La question de l'éveil artistique & culturel des jeunes enfants intéresse de nombreux acteurs, qu'ils soient publics ou privés, du champ de la culture comme du secteur de la petite enfance ; elle se situe ainsi au croisement de certaines de leurs préoccupations majeures : garantir une qualité d'accueil propice au développement et au bien-être des enfants. L'éveil artistique & culturel des jeunes enfants est une étape primordiale dans le parcours d'éducation artistique et culturelle proposé aux enfants tout en y associant leur famille.

Dans le contexte de ce paysage complexe, les intervenants tenteront de répondre aux questions qui se posent sur le terrain aux professionnels concernés par la mise en œuvre du protocole du 20 mars 2017 : comment s'articulent les actions des acteurs impliqués, tant au niveau national que local ? Comment construire une offre culturelle et artistique en adéquation avec les publics ? Quels sont les enjeux partagés entre ces deux secteurs ? Quels sont les outils à mettre en place pour que le partenariat fonctionne ?

M. David Blin, chef du bureau des familles et de la parentalité, Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS), ministère des Solidarités et de la Santé

Après avoir rappelé l'organisation du secteur de la petite enfance, David Blin s'attachera à présenter la politique d'accueil du jeune enfant, en insistant sur les orientations susceptibles de soutenir la mise en œuvre du protocole du 20 mars 2017.

M^{me} Elisabeth Laithier, présidente du groupe d'élus Petite Enfance de l'association des maires de France (AMF)

L'accueil de la petite enfance est une compétence facultative des communes et intercommunalités qui s'en emparent très largement. Gestionnaires de près de 60 % des 12 000 établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE), les élus du bloc communal sont particulièrement attachés à la qualité et à la sécurité de l'accueil dans les structures dont ils ont la responsabilité. En tant qu'adjointe au maire de Nancy, M^{me} Laithier partagera l'engagement de la ville de Nancy dans l'éveil musical proposé aux tout-petits.

M. Laurent Ortalda, responsable du pôle petite enfance, Département Enfance et parentalité, Direction des Politiques Familiale et Sociale, Caisse nationale des allocations familiales (CNAF)

Après avoir rappelé succinctement les objectifs et modalités d'intervention de la branche Famille sur le secteur de la petite enfance ainsi que le bilan de réalisation de la Convention d'objectifs et de gestion entre la CNAF et l'Etat qui s'achève en 2017, Laurent Ortalda précisera les modalités de soutien de la branche Famille en direction de projets d'éveil artistique et culturel au sein des divers modes d'accueil existants.

M. Laurent Roturier, directeur régional des affaires culturelles (DRAC) d'Occitanie et Président de l'association des Drac de France.

Après avoir explicité l'engagement du ministère de la Culture dans les territoires grâce aux directions régionales des affaires culturelles, services déconcentrés du ministère, Laurent Roturier présentera la prise en compte du secteur de la petite enfance en région Occitanie. Il prendra pour exemple plus particulièrement l'implication du département du Lot dans le dispositif national « Premières pages » qui est venue renforcer une action déjà en germe dans le domaine de la lecture et au-delà : l'opération « Une artothèque à hauteur de regards ».

Table ronde n° 2 : « L'éveil artistique et culturel : un enjeu partagé »

David BLIN

Chef du bureau des familles et de la parentalité, Direction générale de la Cohésion sociale (DGCS), ministère des Solidarités et de la Santé

Des modes d'accueil divers

La France compte 2,3 millions d'enfants de moins de trois ans. 785 000 sont nés en 2016.

L'accueil formel du jeune enfant concerne la moitié des enfants de moins de trois ans environ, en accueil collectif ou individuel. L'accueil individuel, avec les assistants maternels, est la première capacité d'accueil, avec 800 000 à 900 000 places. La France totalise 14 000 établissements d'accueil du jeune enfant, dont 55 à 60 % de crèches municipales.

Des modes d'accueil inscrits dans des partenariats multiples

Les professionnels travaillent en partenariat avec des acteurs extrêmement différents.

Sur les 15 milliards d'euros de financements publics pour l'accueil du jeune enfant, la branche Famille est le principal financeur de l'accueil collectif au travers du fond national d'action sociale (FNAS) et de l'accueil individuel par des composantes de prestations familiales (notamment CMG-PAJE). Suivent les collectivités territoriales, principalement les communes, qui participent au financement de l'accueil individuel, collectif et de la préscolarisation, et l'État, par le biais de la préscolarisation précoce et des crédits d'impôt.

Enjeux actuels

Nous créons des places de crèche à un rythme moins soutenu que les objectifs ambitieux de la convention entre l'État et la CNAF 2013-2017. Le bilan est mitigé.

Du côté de l'accueil individuel, nous avons une préoccupation sur un ralentissement du recours aux assistantes maternelles pour la garde d'enfants.

Parallèlement à cela, nous observons un dynamisme très marqué des structures intermédiaires (maisons d'assistants maternels, micro-crèches) sur des collectifs de 10 à 15 enfants.

Tendances à l'œuvre

Le gouvernement s'est saisi du rapport « *Développement du jeune enfant, modes d'accueil et formation des professionnel-le-s* » dirigé par Sylviane Giampino pour définir un Plan d'action pour la petite enfance lancé le 15 novembre 2016. Ce plan d'action prévoyait notamment l'organisation d'une journée nationale des professionnels de la petite enfance et l'établissement d'un cadre national et d'une charte de l'accueil des jeunes enfants. Le protocole d'accord pour l'éveil artistique et culturel des jeunes enfants a été signé le 21 mars 2017.

Instruments structurants et nouveaux chantiers

Notons parmi ces nouveaux chantiers la convention d'objectifs et de gestion entre l'État et la branche Famille, la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes, la deuxième génération de comités et de schémas départementaux des services aux familles, ainsi que l'installation et les travaux du comité de suivi de la mise en œuvre du protocole.

Le protocole a été signé entre les deux ministères. Il ne s'agit naturellement pas, par cette relation interministérielle, de créer un nouveau silo dont seraient exclues l'éducation nationale, l'éducation populaire et les politiques de la jeunesse. Au niveau national, ces administrations seront bien sûr amenées à participer au comité de suivi de ce protocole. Au niveau local, la prochaine génération de schémas et de comités départementaux sera invitée à se saisir du sujet de l'éveil artistique et culturel des jeunes enfants et à tisser des liens avec les acteurs locaux.

Elisabeth LAITHIER

Co-présidente du groupe de travail Petite Enfance de l'association des maires de France (AMF), adjointe au Maire de Nancy (54)

Au niveau de l'AMF, nous sommes intimement persuadés de l'importance des politiques culturelles au niveau de l'identité locale, de la cohésion sociale, mais aussi du développement.

La politique d'accueil de la petite enfance est facultative. Cela peut expliquer les disparités dans l'accueil de la petite enfance, mais également dans les projets menés à l'intérieur des structures d'accueil. Près de 60 % des structures d'accueil de la petite enfance sont gérés par les communes. Cela explique la multiplicité des opérateurs et la difficulté à mener des politiques communes au niveau artistique et culturel.

L'AMF tient à ce que l'éveil artistique et culturel touche tous les enfants, et non pas seulement ceux qui sont accueillis dans des structures, car le premier mode d'accueil est familial.

Nous sommes très heureux de voir les ministères se regrouper. Nous attirons toutefois l'attention sur le fait que ces pratiques existent déjà au niveau des communes. Une marge de manœuvre importante doit être laissée aux acteurs locaux. Nous souhaiterions que soit reconnue et actée la diversité thématique, d'ampleur, géographique et administrative de tous ces projets.

Nous demandons à l'État un soutien tout d'abord technique (guide, tableau de bord intégrant les différentes étapes de conception du projet, aperçu des financements disponibles dans le montage d'un projet, etc.). Je rappelle par ailleurs que le bloc communal est soumis à des restrictions budgétaires importantes.

Nous avons mis en place, à Nancy, un projet d'éveil musical, soutenu conjointement par le CCAS et l'École des musiques actuelles nancéiennes. Deux DUMIstes interviennent dans toutes les structures d'accueil Petite enfance de la ville, sur trois axes : présenter la musique comme un jeu, comme un langage et comme un art. Ces séances hebdomadaires durent 10 à 30 minutes, en fonction de l'âge des enfants, en ateliers par petits groupes articulés autour de chansons, comptines, jeux dansés, jeux musicaux. Le RAM bénéficie également du passage de ces DUMIstes, dans le souci de toucher un maximum d'enfants. Ces interventions sont également destinées aux professionnels qui accueillent les petits, avec des moments de réflexion et d'échanges, d'observation et de formation de ce personnel.

Une telle journée nous réjouit. Elle doit être le fruit d'un travail de terrain et non pas simplement la déclinaison locale de décisions nationales.

Laurent ORTALDA

Responsable du Pôle Petite enfance, Département Enfance et parentalité, Direction des Politiques familiale et sociale, Caisse nationale des allocations familiales (CNAF)

La CNAF est à la tête d'un réseau de 101 caisses. Son rôle est d'aider les familles à concilier vie familiale et vie professionnelle. Nous finançons directement les familles avec le complément de mode de garde du jeune enfant en individuel, ou les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE). Notre motivation est que tout le monde puisse accéder à ces modes d'accueil, c'est-à-dire que le niveau de ressources ne soit pas un obstacle à bénéficier de ces modes d'accueil.

En tant que caisse nationale, nous finançons directement un certain nombre d'initiatives en matière d'éveil artistique et culturel des jeunes enfants (association Enfance et Musique, association Lire et Faire lire, etc.). L'un des enjeux est de générer la cohésion sociale. Nous devons être vigilants à ce que le cadre national permette un ancrage et une diversité au niveau local.

La charte nationale d'accueil du jeune enfant a placé la question de l'art et de l'éveil culturel au centre. Elle aide à réinterroger des pratiques professionnelles sur la question fondamentale de l'éveil artistique et culturel et à fédérer les équipes.

Avant la scolarisation, il existe un réel enjeu d'appropriation de la culture, des mots, des pratiques culturelles. Il s'agit, pour la CNAF, de s'attacher à la diversité, mais aussi à la pondération, en promouvant l'éveil sans entrer dans une sorte de compétition. Nous devons également avoir une connaissance suffisante, en tant que tête de réseau, de ce qui existe sur ce secteur en matière d'éveil artistique et culturel sur les crèches que nous finançons, pour permettre la diffusion et surtout d'adaptation des bonnes pratiques.

Laurent ROTURIER

Directeur régional des affaires culturelles (DRAC) d'Occitanie et Président de l'association nationale des DRAC de France

La culture peut être définie comme le bien commun de la Nation. Le ministère de la Culture n'en a donc pas le monopole. La culture est une compétence partagée.

Françoise Nyssen, Ministre de la Culture, a voulu faire de l'éducation artistique et culturelle tout au long de la vie l'axe majeur de sa politique, en dégagant des moyens spécifiques concrétisés par le projet de loi de finances. Les DRAC ont en charge l'éducation artistique et culturelle avec l'ensemble de leurs partenaires. Nous agissons aujourd'hui dans ce cadre très large, pour prendre en compte de manière globale la relation de la culture avec une population dans toute sa diversité sociale et générationnelle. La petite enfance est évidemment la première porte d'entrée de la relation avec la culture.

Je souhaite citer les opérations que mènent les musées, notamment le Musée Fabre à Montpellier, tout à fait exemplaire, avec des RAM, crèches ou écoles, le festival Festibébé dans l'Hérault, le quartier des bébés, les Premiers pas aux musées, l'arthothèque du Lot, l'opération « Grand air et Petit bonheur » avec le CHU de Toulouse.

L'opération « Premières pages » a été initiée par le ministère de la Culture et la CNAF. Dans le Lot, département rural de 174 000 habitants, avec 12 200 naissances par an, le taux de retrait de l'album était de 47 % en 2016. Le Lot s'était placé en tête des territoires labellisés « Premières pages » en France. En tant que département pilote, le Lot a bénéficié pendant quatre ans d'un album choisi au niveau national. Rapidement, les acteurs ont

souhaité choisir l'ouvrage au niveau du territoire, avec un jury d'acteurs de la petite enfance et de la culture. En 2017, l'album *Ce matin* de l'artiste japonaise Nakamura a été choisi et distribué aux familles, avec un bon de retrait présentant une biographie établie par les bibliothèques départementales de la jeunesse, dans le cadre d'une véritable opération de coopération entre des professionnels du livre et de la lecture et de la Petite Enfance. Il s'agit non seulement d'une opération de diffusion d'un album, mais aussi d'un dispositif à 360°, avec trois axes essentiels. Le premier consiste à concevoir des modules, animer des sessions et les présenter. Le deuxième est le soutien aux acteurs du livre et de la petite enfance. Toute l'année, un travail est mené par le Pôle Action culturelle de la bibliothèque départementale de prêt, avec le Service de l'action sociale de la CAF et le Pôle Développement de la MSA de la région, qui intervient au titre du soutien des initiatives culturelles en milieu rural. Des journées ont été animées par une artiste plasticienne. Une journée professionnelle à l'attention des acteurs du livre et de la petite enfance a été organisée le 14 mars 2017, en présence de l'artiste japonaise Nakamura et de l'éditrice, sur le thème des neurosciences.

Nous avons souhaité que le public des assistantes maternelles, premier mode de garde en milieu rural, fasse l'objet d'une attention toute particulière, avec la création de binômes de bibliothécaires et d'animatrices de RAM, intervenant auprès des assistantes maternelles en cours d'agrément, pour les sensibiliser aux enjeux et à la pratique de la lecture aux tout-petits. Ces interventions ont concerné 40 assistantes maternelles à l'échelle du département.

Sur l'enjeu de l'égalité d'accès à la culture, en ciblant les familles les plus éloignées du livre et de la lecture, il faut savoir que, contrairement aux idées reçues, dans beaucoup de familles aujourd'hui, le livre, en particulier le livre jeunesse, n'est pas toujours présent. L'enjeu est également de faire le lien avec les actions de sensibilisation à la lecture menées à partir de l'école maternelle, en lien avec les dispositifs d'éducation artistique et culturelle encouragés par les ministères. Le troisième enjeu est de fédérer les acteurs culturels du territoire sur cette opération. Leur soutien est extrêmement important pour la vie culturelle d'un département rural, avec des actions d'animation par les radios associatives locales notamment. Un travail mené avec les orthophonistes du Lot a également permis de développer des actions et de participer à cette chaîne d'action en faveur de la culture pour toutes les familles.

Table Ronde n°3

Des actions à construire en partenariat

Qu'il soit issu d'une association d'assistantes maternelles, d'une compagnie de théâtre, ou d'une intercommunalité, chaque porteur de projet a su s'entourer de partenaires motivés pour faire vivre un projet commun au service de l'émerveillement des tout-petits.

Cette table ronde se propose de réunir des porteurs de projet dont chaque construction partenariale est originale; ces différentes configurations s'adaptent aux spécificités de leur territoire et des publics accueillis pour aboutir à l'élaboration de projets structurés dont la réussite s'inscrit dans le temps. Les intervenants s'attacheront à décrire comment, d'une envie naissante, leurs projets ont pu voir le jour en s'appuyant sur une dynamique partenariale efficace, tant du point de vue de l'accompagnement financier que de l'articulation entre des acteurs de différents niveaux et types de responsabilité. Ils mettront l'accent sur les leviers de réussite et les défis à relever.

M^{me} Marie-Anne Pichard, vice-présidente de la communauté de communes du Perche, M. Thierry Bouthier, coordinateur Enfance et M^{me} Marie-Sophie Denis Richard, artiste

→ Rencontres musicales enfants-parents, intercommunalité du Perche

La communauté de communes du Perche s'attache à promouvoir le développement de ce territoire rural à travers l'éveil musical et culturel des tout-petits, en partenariat avec le Théâtre Buissonnier, le Lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) « La Luciole » et l'association d'Assistantes Maternelles « La Farandole ».

M^{me} Valérie Giugno, assistante maternelle et présidente de l'association Sources d'éveil affiliée à l'ANAMAAF

→ L'enfant et l'art, partenariat avec le Musée Picasso d'Antibes

L'association « Sources d'éveil » a mis en place un projet éducatif porté par les assistantes maternelles qui se sont réunies autour d'un projet éducatif « l'Enfant et l'Art ». À partir de l'âge de 2 ans, les tout-petits sont accueillis au musée Picasso d'Antibes par une médiatrice culturelle et accompagnés de leur assistante maternelle. À la découverte des œuvres, les enfants participent à des ateliers de création auxquels sont invités les parents.

M^{me} Maryse Branjonneau, coordinatrice « éveil culturel »

→ Service Petite enfance de la Ville de Tours

Depuis 12 ans, la Ville de Tours consacre un poste d'éducatrice de jeunes enfants (EJE) à temps plein dédié à l'éveil culturel et artistique des tout-petits au sein de son service de la Petite enfance, ainsi qu'un poste de musicienne intervenante. En outre, elle subventionne l'action artistique et culturelle de nombreuses structures et associations culturelles partenaires.

M. Hamid Azouz, chargé de mission Action sociale

→ Caisse d'allocations familiales de la Réunion

La 1^{re} semaine de la petite enfance se déroule du 18 au 25 novembre sur l'ensemble de l'île de la Réunion. Pilotée par la CAF, elle a pour thème : « Art, culture et petite enfance » et associe de nombreux partenaires (État, DAC OI, Région, Département, Pôle emploi). 106 établissements d'accueil mettent en place des activités autour du thème pendant la semaine et 68 professionnels de la petite enfance ainsi que 4 artistes y sont formés. Cette initiative tente de répondre à la question suivante : comment développer, sur un territoire spécifique, des actions où il faut valoriser et prendre en compte à la fois la culture locale et celle amenée de l'extérieur ?

Table ronde n° 3 : « Des actions à construire en partenariat »

l) Rencontres musicales enfants-parents, intercommunalité du Perche

Marie-Anne PICHARD

Vice-présidente de la communauté de communes du Perche

La communauté de communes du Perche est très rurale, avec une ville centre de 12 000 habitants, et une offre culturelle moins importante que dans une grande ville. La communauté de communes compte 19 000 habitants, entre Chartres et Le Mans, assez loin de tous les grands centres.

Le projet de rencontres musicales, chants et comptines, lorsqu'il nous a été proposé, nous a interpellés, et nous avons décidé de le soutenir.

Thierry BOUTHIER

Coordinateur Enfance Jeunesse de la communauté de communes du Perche

Ces rencontres autour du chant et des comptines permettent d'enrichir le répertoire des familles et d'instaurer un temps d'échange détaché du quotidien, qui apporte de la confiance et conforte la relation entre parents et enfants.

Le collectif Petite Enfance de la communauté de communes a pour objectif de faire travailler l'ensemble des acteurs de la petite enfance du territoire autour de projets communs. Il a également un rôle d'observatoire, permettant de recenser les besoins des familles. L'action est également portée par des professionnels et des parents militants.

Nous avons souhaité inscrire cette action dans le temps en proposant un ouvrage commun aux familles et aux professionnels, un bel objet utilisable en famille et manipulable par les enfants. Il s'agit de permettre aussi aux familles de continuer ensuite à fréquenter ces structures et de poursuivre l'accompagnement familial.

Marie-Sophie DENIS-RICHARD

Artiste

Ce projet d'enregistrement d'un disque avec les enfants et leurs parents s'inscrivait dans une action beaucoup plus large. Le partenariat s'est construit au fil des années. Notre démarche autour de l'éveil culturel et artistique est née en 2004. Nous avons souhaité proposer un éveil musical avec les enfants parce que nous étions convaincus que l'art et l'échange culturel devaient être ouverts et accessibles à tous. Nous nous sommes lancés dans cette aventure avec une association d'assistantes maternelles. Il n'existait alors ni communauté de communes, ni RAM. Nous n'avions aucune expérience dans le domaine de l'éveil artistique, et nous avons appris beaucoup et très vite, auprès des familles et grâce à notre rencontre avec l'association Enfance et Musique. Intégrer un réseau nous permettait de partager des expériences menées ailleurs par d'autres structures. Nous avons créé des ateliers pour les très jeunes enfants, mais aussi pour les adultes (parents et professionnels), et des ateliers enfants-parents autour de la chanson, appelées « rencontres musicales », dans l'ensemble des lieux d'accueil de la petite enfance, pour que la musique circule et crée

du lien dans un territoire rural où les familles, et particulièrement les parents de très jeunes enfants, souffrent souvent d'isolement.

Au cours des rencontres musicales, les parents demandaient souvent que nous reprenions une chanson dont ils ne se souvenaient plus des paroles, gestes, etc. Nous leur avons donc proposé d'enregistrer les chansons. Ils sont devenus des passeurs. Il était important de laisser une trace de ces moments privilégiés. D'année en année, nous avons renouvelé l'enregistrement d'un disque, en le faisant grandir à chaque fois avec l'association de preneurs de son, de musiciens, d'enfants plus grands pour l'illustration du livret, l'école de musique, une chorale d'enfants, d'autres chœurs d'adultes. Ce disque est devenu une œuvre collective de transmission, renforçant encore la fierté des parents.

Nous avons besoin de plus de soutiens et de moyens. La communauté de communes a donc pris le relais, avec Thierry Bouthier, qui a porté le projet auprès des élus. Cette étape marque le passage d'une action portée par une volonté citoyenne à une action soutenue par une volonté politique. Notre livret-disque nous sert beaucoup à médiatiser notre action.

La prise en charge institutionnelle et politique de ce projet est intervenue par étapes. La communauté de communes a pu convaincre les élus de soutenir ce projet et de le développer sur l'ensemble des structures, ce qui a permis de le pérenniser et a évité aux professionnels et aux citoyens de s'essouffler. L'ensemble des structures participant au projet apporte également une participation financière.

II) L'Enfant et l'Art. Association Sources d'éveil

Valérie GIUGNO

Assistante maternelle, présidente de l'association Sources d'éveil affiliée à l'ANAMAAF

L'objectif de l'association était de dynamiser la profession, de partager un projet éducatif bienveillant autour du développement psychomoteur, affectif, culturel et social de l'enfant de 0 à 3 ans, et de rassurer les parents sur un accueil de qualité.

Les temps collectifs favorisent l'éveil et l'épanouissement de l'enfant. Nous menons différentes formes d'actions pédagogiques : éveil musical, approche de la lecture, jardinage et respect de l'environnement, rencontres intergénérationnelles autour de chansons et de danses, etc. Lors de ces regroupements, nous avons observé l'intérêt, la curiosité et l'attention des tout-petits.

Nous avons voulu explorer également le musée et les intéresser à l'art. Faire entrer des tout-petits au musée, c'est leur offrir l'occasion d'explorer un univers et de développer leurs sens, en abordant les œuvres de façon ludique. Les tout-petits sont accueillis par une médiatrice culturelle. L'assistante maternelle participe à l'activité. Les enfants découvrent l'œuvre par le biais d'une boîte aux trésors (couleurs, formes, photos, sons, odeurs, etc.). Après la séance avec l'œuvre, les enfants sont invités à rejoindre l'atelier pour une séance créative. L'enfant est pris en compte dans son individualité et peut à son tour devenir acteur et créer. La fréquentation de l'art doit être régulière. Pour nous, c'est une séance toutes les six semaines environ.

Le bilan du projet éducatif « L'Enfant et l'Art » est très positif. Ces ateliers permettent à l'enfant de construire sa sensibilité, son imaginaire, sa créativité, son expression personnelle, son autonomie et son rapport au monde. L'assistante maternelle est valorisée et mieux reconnue.

III) Service petite enfance de la Ville de Tours

Maryse BRANJONNEAU

Coordinatrice « Eveil culturel »

Tours est une ville de culture de patrimoine, avec de nombreuses associations et de nombreux organismes culturels. La municipalité marque sa volonté de rendre l'art et la culture accessibles à tous les publics dans la charte « La culture pour tous, la culture partout ».

Le Service de la Petite enfance compte une vingtaine d'établissements d'accueil des jeunes enfants, 4 RAM, une ludothèque, un service administratif, soit 320 agents, et 6 intervenantes, dont moi-même, coordinatrice des actions culturelles Petite enfance ainsi qu'une musicienne intervenante.

A la fin des années 90, à la suite d'une restructuration du service Petite Enfance, une éducatrice de jeunes enfants a porté un projet d'éveil musical dans les différents établissements et a commencé à développer des partenariats, J'ai repris ce poste en 2007, et je l'ai développé avec la littérature jeunesse, la poésie et les arts plastiques. Afin de continuer le travail initié autour de l'éveil musical, le service petite enfance a recruté une musicienne intervenante à temps plein. Ensemble, nous avons pu construire un réseau solide et riche de partenariats. (les chœurs de l'Opéra de Tours , le conservatoire de Musique, le CFMI, le Centre chorégraphique National de Tours, le Centre de création contemporaine Olivier Debré, l'association Printemps des poètes-Tours, l'association Livre Passerelle , les bibliothèques, les musées, des artistes plasticiens, danseurs, metteurs en scène, poètes,...).

Le poste de coordination de l'éveil culturel est le point d'articulation entre les partenaires et les équipes.

Construire un projet en partenariat, c'est travailler en s'appuyant sur 3 axes essentiels :

- Proposer une activité d'éveil culturel et artistique adaptée aux très jeunes enfants (rythme, horaire, sécurité, capacité d'attention...);
- Penser la place des parents dans le projet (ateliers parents-enfants danse, concerts de l'Opéra...);
- Former et sensibiliser les professionnelles Petite enfance (ateliers danse, ateliers d'écriture poétique...).

Ma mission est également d'assurer le suivi du partenariat, de la première rencontre jusqu'au bilan et à l'évaluation finale.

Partager une activité culturelle ou artistique avec les jeunes enfants, c'est entrer dans une relation de partage, d'empathie, de bienveillance et de bienveillance.

IV) Caisse d'allocations familiales de la Réunion

Hamid AZOUZ

Chargé de mission Action sociale

La Réunion compte environ 800 000 habitants, au 31 décembre 2017 : 307 EAJE (6 419 places), 50 MAM, 17 lieux d'accueil Parents-Enfants, 7 RAM. Le taux de couverture est de 29,5 %, soit environ la moitié du réseau national.

Nous avons organisé la Semaine de la Petite Enfance du 18 au 25 novembre 2017, sur le thème « Art, Culture et Petite Enfance », avec nos partenaires (DIECCTE, région, département, Pôle Emploi, le rectorat sur deux actions, la direction de l'action culturelle de l'océan Indien, mais aussi les OPCA). Nous avons également des partenaires de terrain comme la Fédération départementale de la Petite Enfance, les représentants d'EAJE, de RAM, de LAEP, et de MAM, FEPEM FESP. L'idée était d'associer un maximum de partenaires pour toucher un maximum de publics.

La semaine a débuté le 18 novembre avec la déclinaison de la journée nationale des assistantes maternelles.

Plus d'une centaine de structures d'accueil, soit plus de 2 000 enfants, ont participé à l'appel à projets.

Nous avons organisé deux journées de valorisation des métiers de la petite enfance (700 élèves et une 140 de demandeurs d'emploi).

Une action de formation pour 68 personnels de crèche et 4 artistes a été mise en place en partenariat avec 4 OPCA et la DAC OI

La semaine s'est achevée sur un séminaire « Art, Culture et Petite enfance » (150 participants).

Nous souhaitons organiser la semaine de la Petite Enfance tous les deux ans. L'objectif final était de valoriser l'art et la culture en direction des enfants de moins de 3 ans en favorisant la relation entre l'enfant et ses parents et améliorer le service rendu aux familles, tout en prenant en compte la spécificité de l'île de La Réunion.

Table Ronde n°4

Des relations enrichies entre enfants, familles et professionnels

Les actions culturelles et artistiques, quand elles ont lieu dans les modes d'accueil de la petite enfance, agissent à plusieurs niveaux : outre, la relation complice qui s'installe entre l'enfant et l'artiste, ou le contact sensible entre l'enfant et l'œuvre d'art, ces rencontres créent des temps privilégiés entre les enfants, les parents, et les professionnels.

Parce qu'il fournit ainsi un autre support au tissage de la relation entre les professionnels et les familles, l'éveil artistique et culturel contribue à faire du mode d'accueil un espace de convivialité et d'ouverture aux autres et au monde, éléments déterminants de l'épanouissement du jeune enfant. De même, les relations de proximité suscitées par les formes de création pour le très jeune public, invitent constamment l'artiste à enrichir sa production à la suite de ses rencontres avec les jeunes enfants et leurs accompagnants.

Les intervenants de cette table ronde nous feront part des observations qu'ils ont pu faire quant à l'effet de ces projets, tant sur les adultes que sur les plus jeunes. Il sera notamment question de l'impact d'une intervention artistique de qualité et de la pertinence de projets construits en fonction des spécificités du public accueilli.

M^{me} Lucie Dubord, directrice adjointe de la crèche « Un air de famille » et M^{me} Céline Schnepf comédienne.

→ Nos forêts intérieures, projet en partenariat avec le Théâtre du Merlan (13)

Depuis 2015, cette crèche axe son projet pédagogique autour de la culture en tant que vecteur du lien social avec les familles. Le projet mené avec le Théâtre du Merlan, « Nos forêts intérieures » sera développé par Céline Schnepf. Ateliers d'écriture, spectacles et résidences d'artistes complètent cette démarche créative.

M^{me} Isabelle Sagnet, directrice de « Lis avec moi »

→ Lis avec moi – La Sauvegarde du Nord

Ce projet vise à proposer des temps de lecture aux familles accueillies au Centre d'accueil de demandeurs d'asile (CADA). L'éveil des enfants aux livres, aux histoires et à la culture participe à la lutte contre le repli sur soi de ces familles, en souffrance par rapport à leurs situations d'exil, et contribue à renouer le lien parents-enfants.

M. David Panloup, référent enfance/famille au centre social du quartier Villejean à Rennes

→ Café des parents, association Tabomosons

En association avec le dispositif du club parent de la CAF 35, les jeunes enfants et leurs parents sont invités à participer à des ateliers d'éveil musical. Depuis 2012, près de 80 familles ont participé à ces activités et 2 « spectacles/interventions parents-enfants » ont été réalisés.

M^{me} Célia Sanchez, responsable du service culture et jeunesse de la Communauté de communes du Réolais en Sud Gironde et M^{me} Juliette Fabre, musicienne.

→ Chemins de culture, Plan départemental d'éducation artistique et culturelle en Gironde

Parcours départemental d'éducation artistique et culturelle *Chemins de culture, Au fil de l'eau* rassemble plusieurs compagnies et des lieux d'accueil pour de multiples formes d'intervention. Deux communautés de communes se sont réunies dans le cadre d'un contrat territorial d'éducation artistique et culturelle (CoTEAC) pour dynamiser l'offre dans les différents territoires situés le long de la Garonne. L'expression corporelle est au menu de ce parcours artistique qui invite plusieurs compagnies à interagir avec les tout-petits et leurs facultés motrices.

Table ronde n° 4 : « Des relations enrichies entre enfants, familles et professionnels »

I) Nos forêts intérieures, crèche « Un air de famille » de la Fondation Auteuil

Céline SCHNEPF

Comédienne associée au Merlan, Scène nationale de Marseille

Depuis le printemps 2015, je suis artiste associée à la démarche artistique du Merlan, scène nationale implantée dans les quartiers Nord de la ville de Marseille, où la Directrice développe le projet « Au fil de l'autre » sur la présence, l'ouverture et le partage. De cette association est né le projet « Nos forêts intérieures », à destination de la petite enfance, co-construit entre la compagnie et le Merlan. Il s'adresse aux tout-petits et aux adultes qui les accompagnent.

Le projet est construit avec un réseau de partenaires issus du champ social, éducatif et institutionnel. Il invite à la découverte artistique et au partage du sens. Il ouvre à l'imaginaire de l'autre. Il crée des espaces de rencontre et de renforcement de lien.

Deux fois par an, nous transformons un lieu qui n'est pas destiné au théâtre, avec une scène, des ateliers de pratiques artistiques, des installations poétiques, etc. En amont, nous prévoyons des temps de formation avec les professionnels, des ateliers adultes-enfants de préparation aux spectacles, et des échanges sur les boîtes à forêts (caisses à vins vides dans lesquelles il faut « faire entrer une forêt »). Nous organisons ainsi une exposition participative dans chaque lieu. Nous avons également un partenariat avec l'IRTS : des étudiantes éducatrices de jeunes enfants travaillent à nos côtés et enrichissent le projet.

Dans ce cadre, nous avons rencontré la crèche « Un air de famille », qui a placé la question de l'art au sein de son travail quotidien.

La question du financement est essentielle. Il faut que ces propositions soient gratuites. Pour le projet « Nos forêts intérieures », nous avons bénéficié du mécénat de la Fondation Carasso sur quatre ans. Nous sommes également soutenus par des mécènes privés et la politique de la ville.

Lucie DUBORD

Directrice adjointe de la crèche « Un air de famille »

Notre mission première est l'accueil et l'accompagnement du jeune enfant et de sa famille au quotidien. Nous portons une attention particulière aux familles les plus fragilisées dans leur histoire de vie. Nous sommes conscients que l'accès à l'éveil artistique et culturel n'est pas à la portée de tout un chacun. Nous nous appuyons sur une mixité sociale pour faciliter ces rencontres entre familles et les porter sur l'extérieur.

La crèche compte 25 salariés. Chacun participe à la même hauteur à ce projet. Chacun a un potentiel créatif en soi. Nous encourageons l'expression de cette créativité au niveau des professionnels pour qu'elle puisse se décliner auprès des enfants.

Le projet « Nos forêts intérieures » a été conçu avec des acteurs de notre territoire. L'idée est d'amener les familles à se saisir des espaces culturels plus ou moins éloignés de

chez elles, et à les rendre autonomes pour qu'elles puissent y retourner sans nous. La précarité et la vulnérabilité qui touchent certaines familles rendent parfois difficile l'accès à ces milieux artistiques.

II) Lis avec moi – La Sauvegarde du Nord

Isabelle SAGNET

Directrice

« Lis avec moi » est une action associative dans le Nord et le Pas-de-Calais, créée en 1988. Nous sommes une équipe de 14 lecteurs et lectrices salariés et nous bénéficions de l'aide de lecteurs bénévoles que nous sélectionnons, formons et accompagnons. Nous proposons des rencontres de lecture à voix haute en PMI, en CADA, en halte-garderie, en crèche, dans les écoles maternelles, etc.

A Berck-sur-Mer, « Lis avec moi » proposait depuis plusieurs années des lectures à la PMI. Les lectrices rencontraient également souvent des familles du CADA, parfois accompagnées d'éducateurs. Elles avaient pu observer leur discrète appétence pour les histoires proposées. Une éducatrice du CADA avait pour projet de créer un espace de convivialité au sein de sa structure et nous a demandé s'il nous était possible de venir proposer des lectures. La lectrice a fait une première rencontre avec l'équipe du CADA, avec des lectures. Le CADA a obtenu un petit financement du Lion's Club et « Lis avec moi » a assuré quelques séances sur ses fonds propres et a obtenu un financement de la DRAC. Depuis deux ans et demi, les lectures se poursuivent à la PMI et au sein du CADA, avec des ateliers une fois par mois, dans un espace aménagé. Le groupe est assez fluctuant, les familles quittant le lieu lorsqu'elles obtiennent une réponse à leur demande d'asile. Au fil des mois, nous avons pu observer la construction d'une culture commune au travers des livres. La fréquentation étant importante, l'éducatrice et la lectrice ont imaginé proposer des lectures à domicile pour les tout-petits, depuis plusieurs mois maintenant, dans une sphère plus intime.

Un spectacle de comptines a eu lieu récemment. Nous organiserons prochainement une veillée de contes. Nous bénéficions de l'aide d'une lectrice bénévole, par ailleurs éducatrice spécialisée dans un CMP, qui a suivi avec nous des formations de lecture à voix haute.

En juillet 2017, des familles du CADA ont été accueillies à la médiathèque de Berck-sur-Mer, dans le cadre de l'opération « Plage et Pâturage à la Page ». La médiathèque a alors fermé ses portes pour n'accueillir que ce moment de vie. Cette demi-journée a abouti à une demande de rencontre-débat de la part de la médiathèque, qui souhaite également que nous participions avec eux à l'opération « Partir en livre ».

Lors des moments de lecture, au moins un éducateur est systématiquement présent. Un compte-rendu très fin et détaillé est rédigé à la fin de chaque séance.

Des liens se sont établis avec le CHRS voisin. Depuis le mois de septembre, les lectures sont élargies aux familles fréquentant le CHRS.

Un fonds de livre de qualité a été acheté pour le CADA, qui pour l'heure peine à le gérer. Des familles se sont inscrites à la bibliothèque municipale. Comme ailleurs, il s'agit de veiller à préserver une juste présence aux textes et aux images, aux personnes que nous rencontrons, mais aussi aux tout-petits, auprès desquels il faut s'ajuster. Il faut une grande confiance dans les capacités et la créativité des tout-petits.

Je souligne également la nécessité d'une grande délicatesse par rapport aux langues. Pour les familles non francophones, à l'exil et à la précarité dans leur statut, s'ajoute un exil de la langue. Il faut un travail de dentelle de partenariats. Il faut aussi un soutien financier, dans la durée, car la culture ne souffre pas d'être ponctuelle. Il faut veiller à ce qu'interviennent des professionnels formés.

L'agence « Quand les livres relient » a édité l'ouvrage « *Les tout-petits, le monde et les albums* », auquel j'ai notamment contribué. Cette publication revient sur la finesse et la densité des rencontres autour des livres et des familles.

III) Café des parents, Association Tabomosons

David PANLOUP

Référent enfance/famille au Centre social du quartier Villejean de la ville de Rennes

J'interviens sur plusieurs lieux durant l'année scolaire dans le cadre professionnel et/ou associatif : Café des parents (petit village de Mernel), lieu d'accueil enfants/parents, RAM, etc. Ces trois lieux sont largement soutenus par la CAF. Le Club parents, spécificité en Ille-et-Vilaine, réunit des parents qui souhaitent se mobiliser autour des réflexions éducatives et obtiennent, par le biais d'une association, un soutien de 3 à 4 000 euros par an.

Je suis inscrit dans le réseau d'acteurs culturels en région « Enfance et Musique ». Je suis titulaire de la licence professionnelle « La musique et l'enfant dans tous ses lieux de vie » (CFMI de Tours). Je suis par ailleurs Président de Terre des Arts à Rennes.

J'interviens sur des séances de 35 à 40 minutes avec 12 à 15 parents et enfants de moins de trois ans. J'instaure une discussion musicale porteuse de sens, de jeux, de plaisir, d'émotions, d'écoute et d'expérimentation. J'exécute une véritable improvisation en m'adaptant au contexte de chaque séance. Il faut recevoir les émotions des enfants, apporter de l'assurance, etc. Certaines séances commencent par une crise de larmes et se terminent avec un formidable échange à travers la musique. Dans ces séances, nous ouvrons le regard de l'adulte sur le potentiel des tout-petits.

Les parents viennent sans attente particulière. Ils ont un *a priori* très positif sur la musique, qui s'avère être un support exceptionnel de ces rencontres. Je rencontre souvent un désir fort d'activité pour leurs jeunes enfants, à la campagne comme à la ville, avec la certitude de l'intérêt éducatif de la musique et de son rôle dans la socialisation des enfants.

L'enfant de 0 à 3 ans est porteur d'une myriade d'expressions brutes et authentiques. Le musicien vient avec son esthétique, son univers musical et ce en quoi la musique l'anime. L'artiste s'invite dans le cercle de socialisation primaire et dans l'intimité du lien parent-enfant : c'est une place à prendre très au sérieux.

Dans les ateliers musicaux que je conçois, il existe très peu de règles, hormis le fait de ne pas casser un instrument et de garantir l'expression de chacun sans enfreindre la liberté de l'autre. Une séance réussie s'achève avec des enfants et des adultes détendus. Je vous renvoie en ce sens aux pages 69 à 72 du rapport dirigé par Sylviane Giampino sur le « *principe des transferts d'inspiration réciproque entre familles et les modes d'accueil au profit de l'enrichissement des enfants* ».

IV) Chemins de culture et « Au fil de l'eau », intercommunalité de Gironde

Célia SANCHEZ

Responsable du Service Culture de la Communauté de communes du Réolais en Sud Gironde

Juliette FABRE

Violoncelliste

« Au fil de l'eau » s'inscrit dans un contexte de ruralité et de précarité assez fort sur deux territoires : le Réolais en sud Gironde et l'ancienne communauté de communes du Vallon de l'Artolie, éloignés de la culture, défavorisés, confrontés au phénomène de la métropolisation autour de Bordeaux. Ce contexte nous a conduits à nous engager sur des projets culturels pour lutter contre cet éloignement et l'inégalité territoriale. Proposant une offre artistique de qualité privilégiant la proximité et des actions en direction du jeune public, ces deux territoires ont été repérés par les institutions. Nous avons construit ensemble un projet mutualisé, avec une première phase d'expérimentation de 2013 à 2015, puis la signature d'un contrat territorial d'éducation artistique et culturelle, courant jusqu'en juin 2018. Un nouveau contrat de trois ans devrait être conclu.

Les lieux d'accueil des jeunes enfants étant disséminés sur le territoire, les parcours au sein de ces structures permettent également d'apporter de la cohérence et de coordonner et relier les équipes sur un territoire assez étendu.

Le premier pilier de l'éducation artistique et culturelle est « connaître » (ouverture sur des matières sonores diversifiées dans la pratique). Les deux autres piliers sont « Pratiquer : faire l'expérience sensible des pratiques artistiques » et « Rencontrer : avoir une pratique de spectateur ». Ces fondamentaux ont au sein de nos parcours une double adresse : le public des tout-petits, mais aussi les professionnels de la petite enfance. Nous associons également les animateurs d'accueil de loisirs qui accueillent le tout jeune public (3-4 ans). Nous créons ainsi des passerelles entre les différentes structures. Nous accueillons également des enseignants. Ces parcours s'adaptent à la petite enfance et sont élargis sur les classes de toute petite et petite section de maternelle. De fait, intervenir dans les structures de petite enfance est un défi en soi pour les artistes, qui doivent s'adresser à une pluralité de publics.

Nos parcours commencent par la sensibilisation des équipes. Ce temps de formation que nous proposons en amont des actions artistiques est vraiment un temps d'échange de compétences des professionnels de la petite enfance et des artistes. Ce temps est nécessaire pour nous permettre de mieux œuvrer dans ces structures d'accueil de la petite enfance.

Le temps du spectacle est un temps de partage entre les enfants, les professionnels, mais aussi les familles.

Suit la pratique artistique des enfants, sur 2 à 4 heures, avec deux intervenantes.

En 2016, nous avons tenu un séminaire mobilisant les deux territoires. Ce temps a été très apprécié par les professionnels de la petite enfance.

Les apports sont nombreux dans la pratique professionnelle. Dans les structures d'accueil de la petite enfance, le cadre est souvent protocolaire et dicté par les rythmes des enfants. L'artiste, par sa présence et son action, introduit un nouveau matériel émotionnel

qui peut faire évoluer les représentations de l'enfant et de la pratique chez les professionnels. Nous nous autorisons à prendre le temps et à revenir plusieurs fois de suite dans la même structure pour expérimenter. A travers ces projets, nous développons également la confiance en soi et l'estime de soi.

Ces expériences ont également permis le partage et le vivre ensemble d'un spectacle. Comprendre comment l'enfant réagit au son du violoncelle permet de mieux le préparer au spectacle qu'il vivra par la suite. Il importe également que le personnel puisse se familiariser avec les différentes matières. Les spectacles favorisent les liens avec les familles au sein d'une équipe, mais favorisent aussi l'appartenance à un groupe, à un territoire et à un réseau de professionnels.

Ces temps permettent enfin de créer une rupture avec le quotidien : prendre le temps, écouter, regarder, se questionner.

Enfin, après 3 années d'expérimentation et de co-construction avec les artistes et les professionnels de la petite enfance, l'introduction d'un temps de résidence de création au sein de ces structures nous apparaît désormais comme indispensable dans le cadre de ces parcours afin de favoriser l'interconnaissance et l'appropriation évoquées précédemment.

Il est très important d'inscrire ces projets dans la durée, car ils demandent beaucoup de maturation. Nous avons besoin de politiques publiques engagées par les sécuriser durablement. Ce sont des projets transversaux à tous les secteurs de notre collectivité.

Document réalisé à partir de la rédaction de la société Ubiquis – Tél : 01.44.14.15.16 – <http://www.ubiquis.fr> – infofrance@ubiquis.com

Remerciements

Le ministère des Solidarités et de la Santé et le ministère de la Culture remercient tous les intervenants de cet événement pour leur prestation, les membres du comité de pilotage de la mise en œuvre du protocole d'accord, en particulier les têtes de réseaux du secteur de la petite enfance, l'Agence quand les livres reliait et Enfance et musique qui ont mobilisé leur réseau national, mais également les services de protection maternelle et infantile des conseils départementaux.

La grande implication des conseillers des directions régionales des affaires culturelles (DRAC), de l'équipe du bureau des pratiques et de l'éducation artistiques et culturelles à la sous-direction des publics et de la diffusion de la direction générale de la création artistique (DGCA), de l'équipe du département de la politique des publics à la direction générale des patrimoines (DGPAT), de l'équipe du service du livre et de la lecture à la direction générale des médias et des industries culturelles (DGMIC) est également saluée pour leur expertise et leur soutien dans la conception de cette journée.

Enfin, les ministères s'associent pour remercier l'association le Furet pour sa contribution, le réseau Idéal connaissances pour la captation vidéo de cette journée et, bien entendu, l'Établissement public du parc et de la grande Halle de la Villette (EPPGHV) pour son chaleureux accueil.

Design graphique:
Sophie Cure

